



Reconnue d'utilité publique
par décret du 13 mai 1998.

Remise des Prix

« *Nos Amis les Aliments de nos Saisons* »

Le mardi 21 mai 2019
Au Palais des Congrès de Versailles

Discours de Christine-Françoise JEANNERET
Présidente d'Yvelines Environnement

Impossible de commencer ce discours sans remercier nos fidèles partenaires, grâce auxquels ce projet a pu être conduit, et de nous réjouir de leur constante présence parmi nous aujourd'hui :

- Mme Claire **CHAGNAUD-FORAIN**, Conseiller départemental du canton de Versailles, représentant M. Pierre **BEDIER**, Président du Conseil départemental,
- M. Bruno **BOUSSARD**, Adjoint délégué au cadre de vie, représentant Monsieur le Maire de Montigny le Bretonneux Jean-Luc **OURGAUD**,
- Mme Danielle **ARANEDER**, première Adjointe en charge de la famille représentant Madame le Maire de Saint-Cyr-l'Ecole Sonia **BRAU**,
- Mme Véronique **MATILLON**, Adjointe déléguée aux affaires scolaires et familiales représentant Monsieur le Maire de Rambouillet Marc **ROBERT**,
- M. Eric **QUERE**, Inspecteur de l'Education nationale, représentant M. Serge **CLEMENT**, Directeur académique des Yvelines,
- M. Yves **LAMELOISE**, Directeur du Département Education Jeunesse à la mairie de Rambouillet,
- Mme Stéphanie **ARLET**, Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse à la Direction départementale de la Cohésion Sociale des Yvelines,
- M. Olivier **GAUTHERET**, représentant M. Gérard **BACHELIER**, Président de la CCI Versailles-Yvelines,
- MM. Thierry **QUILLIARD** et Gianni **QUAGLIERI**, Direction de la Communication chez Suez Environnement,
- M. Frédéric **JOURDAN**, Responsable du Pôle Communication et Relations Institutionnelles à la SNCF grâce à laquelle nos bulletins sont diffusés auprès du public,
- M. Sofiane **HADJI**, Délégation Ile-de-France Normandie du Réseau de Transport d'Electricité (RTE),
- M. Ambroise **GRAFFIN**, Responsable Pôle Animation, Agence ONF Versailles, Directeur de l'Espace Rambouillet,
- M. Edmond de **LA PANOUSE**, Président du Parc et Château de **THOIRY**,
- M. Frédéric **DRIEUX**, Responsable de l'équipe d'animation à la Bergerie Nationale de Rambouillet,
- M. Cyril **FLEURY**, Chargé des animations et technicien, Réserve Naturelle Nationale de Saint-Quentin-en-Yvelines,

Chers enseignants, éducateurs, directeurs et animateurs des accueils de loisirs,
Et chers enfants,

Encore une fois vous avez été très nombreux à participer à notre concours. Celui-ci avait pour thème cette année « nos Amis les aliments de nos saisons ».

20, rue Mansart
78000 VERSAILLES
Tél. : 01 39 54 75 80
e-mail :
yvelines.environnement
@orange.fr

N° Siret : 400 047 882 00016
Code APE : 9104Z

Il a encore été très difficile pour le jury de vous départager tant vos imaginations fécondes ont été enthousiasmées par ce thème. Mais c'est un concours et il faut malheureusement un palmarès, il n'y aura donc que trois prix dans chaque catégorie... ce qui représente tout de même plus de 900 enfants qui vont être récompensés !

Au cours de ces années successives, différents sujets vous ont été proposés afin de susciter un travail collectif sur des thèmes variés tels que : les arbres et leur influence sur le climat, les sols, le paysage, les déchets, les économies d'énergie, l'air, l'eau, les animaux, la biodiversité, les abeilles, les oiseaux migrateurs et les zones humides, la rivière, le patrimoine naturel et bâti, les haies et les bosquets, les mares, les prairies et cette année les aliments de nos saisons.

L'intérêt pédagogique et scientifique de ce **Cycle d'Éducation à l'Environnement** permet véritablement de responsabiliser les jeunes à ce que représentent le développement durable et la préservation des sites, et ce en lien avec les entreprises.

Ce projet concret et éducatif s'est inscrit dans la durée grâce au soutien de nos partenaires. D'année en année, les élus, l'État, le Conseil départemental des Yvelines, la CCI Versailles-Yvelines, les entreprises, nous renouvellent leur confiance pour que ce Cycle d'Éducation à l'Environnement soit bel et bien un temps fort et vivant dans le cadre duquel les enfants peuvent développer leur intérêt vis à vis de la nature, élément précieux et déterminant pour leur vie actuelle et future. Cela montre bien le souci de chacun de prendre en compte la réalité de l'environnement : je veux tous les en remercier très sincèrement.

Mais je n'oublie pas, aussi, de citer toutes les entreprises et organismes qui nous apportent leur soutien :

- la SNCF,
- La SEVESC/SEOP - Suez Environnement,
- Le Réseau de Transport d'Électricité (RTE),
- l'INRA,
- L'Office National des Forêts,
- le Parc zoologique et Château de THOIRY,
- Le Groupe Bolloré,
- ARIANE Group,
- Le Relais Val de Seine,
- l'Établissement public du Château de Versailles,
- la SHARY, l'École des Loisirs et Gibert Joseph pour leurs dons de livres,
- SEQUOIA qui confectionne et nous offre nos superbes trophées,
- *Toutes les Nouvelles* et TV78.

C'est grâce à la générosité de nos donateurs et partenaires, que je remercie de leur présence, que nous pouvons récompenser les lauréats de ce concours par des **sorties pédagogiques** ainsi que par des livres sur le thème de l'environnement. Ces récompenses sont également offertes par les entreprises qui sont nos partenaires :

L'association ACTI à Rambouillet, la Bergerie Nationale, le Domaine de Madame Elisabeth, la Ferme pédagogique de l'Île de loisirs de SQY, les Écuries de la Panetière à Autouillet, l'Espace Rambouillet, la Maison de la Forêt Hamadryade, l'École de la Campagne, la Ferme de Gally, la Ferme du Manet, la Fondation de Coubertin, le Jardin du Ruchot, l'Imprimerie Inov, l'Imprimerie Wauquier, le Muséum d'Histoire Naturelle pour l'Arboretum de Versailles-Chèvreloup, le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, le Potager du Roi, la Réserve naturelle de St Quentin en Yvelines, la Serre aux Papillons, le Sidompe.

Merci à Maître BARIANI, Président de la Chambre départementale des Huissiers de Justice, d'être à nos côtés depuis toutes ces années. Sa vigilance sans faille atteste du bon déroulement de ce Cycle d'Éducation à l'Environnement et des résultats de ce concours. Il a, aussi, aimablement accepté de lire le palmarès.

Merci aussi très vivement à la Société SEQUOIA à Épône qui a réalisé les superbes trophées que nous remettons aux lauréats des premiers prix de chaque catégorie.

Une exposition à la Bergerie Nationale sera organisée dès le 1^{er} juin, c'est la raison pour laquelle vous ne devez pas repartir avec vos œuvres ce soir ! Vous pourrez aller les admirer pendant 3 mois, et les récupérer, pour ceux qui le veulent, auprès de la Bergerie à la fin de l'exposition le 1^{er} septembre.

Il suffit que j'en termine par l'essentiel : vous exprimer nos félicitations, à vous tous qui avez participé, mais aussi à ceux qui n'ont pas gagné cette année, leurs travaux ont été de grande qualité et ils recevront donc un diplôme de participation pour les récompenser de leur travail et de leur implication dans ce vaste projet éducatif et éco-civique.

À l'année prochaine avec plein d'autres belles et nouvelles idées concernant notre environnement.